

Plan annuel de cheminement

Planification vie-travail

Nom	_____	Année d'obtention du diplôme	_____
Adresse	_____	École	_____
N° de téléphone	_____	Parent ou tuteur	_____
Date	_____	Niveau scolaire	_____

Objectifs à atteindre

A. Établissement d'objectifs et planification des mesures à prendre :

Vos 5 principaux intérêts
(voir 1.A.1 et 1.A.8) :

Vos 5 principales compétences
(voir 1.A.1 et 2.F.1) :

5 de vos traits de
personnalité (voir 1.A.1) :



Vos principales valeurs
professionnelles
(voir 1.A.1 et 2.E.1) :

Planification

Vos points forts, selon vous-même
et selon les autres
(voir 1.A.2, 1.A.1, 1.A.7, 1.B.4 et 1.C.5) :

Vos conditions de travail idéales
(voir 2.G.1 et and 2.D.6) :

Vos styles d'apprentissage les plus fructueux (voir 3.H.1) :

Plan annuel de cheminement (2)

« Trouvez ce que vous aimez faire et vous ne travaillerez pas un seul jour de votre vie. »

Choisissez trois objectifs professionnels à long terme et inscrivez les renseignements demandés ci-dessous pour chaque profession.

(voir 3.I.2)

Profession			
Formation et études			
Où se déroulent le programme ou la formation?			
Normes d'admission (cours préalables, etc.)			
Frais de scolarité ou de formation par an			
Quelle est l'influence de vos intérêts, de vos valeurs professionnelles, de vos compétences, de vos traits de personnalité et de vos souhaits en matière de conditions de travail sur vos objectifs vie-travail?			

Faites la liste des mesures que vous devez prendre à court terme à l'école pour poursuivre vos objectifs professionnels (choix des cours de 11^e année, rendement scolaire, participation à des activités parascolaires liées à vos objectifs futurs, assiduité, etc.).

(voir 3.J.4)

Faites la liste des mesures que vous devez prendre à court terme en dehors de l'école pour poursuivre vos objectifs professionnels (trouver un emploi bénévole ou un emploi à temps partiel en rapport avec vos objectifs, mettre de l'argent de côté pour vos études postsecondaires, interroger une personne qui travaille dans un métier qui vous attire, etc.).

(voir 3.J.4)

Plan annuel de cheminement (3)

B. Plan d'études sur quatre ans (voir 3.J.4)

Cours de 9 ^e année	Cours de 10 ^e année	Cours de 11 ^e année	Cours de 12 ^e année
Terminés	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
	Facultatif	Facultatif	Facultatif

Ce plan doit être examiné régulièrement et modifié si besoin est. Les enseignants doivent montrer le Plan annuel d'études aux parents ou au tuteur et leur demander de le signer et d'apporter leurs commentaires. L'école doit garder un exemplaire de ce document dans le dossier de l'élève et l'élève doit garder l'original dans son portfolio.

Signature de l'élève

Date

Signature du père ou de la mère, ou du tuteur

Date

Remarques de la mère, du père ou du tuteur :